



Pour vous, avec vous. Ensemble

# Département de la cohésion sociale et de la solidarité

## Rapport d'activité 2016

Genève,  
ville sociale et solidaire

[www.ville-geneve.ch](http://www.ville-geneve.ch)



VILLE DE  
GENÈVE

# SOMMAIRE

En un coup d'œil	1
Editorial	3
Direction du département	4
Service de la petite enfance	8
Service des écoles et institutions pour l'enfance	10
Service de la jeunesse	13
Service social	15
Service de l'état civil	20
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	22
Ressources humaines	24
Ressources financières	25
Points forts de l'année	28
Glossaire	30
Adresses utiles	31

# EN UN COUP D'ŒIL

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité fournit des prestations à la population, tout au long du parcours de vie.

Voici quelques informations qui illustrent la diversité de son action en 2016 :

74	Structures d'accueil petite enfance subventionnées par la Ville de Genève
3'939	Places dans les structures d'accueil petite enfance subventionnées par la Ville de Genève
54	Bâtiments scolaires
5'700	Repas servis chaque jour dans les restaurants scolaires
1'950	Elèves ayant suivi des <i>Ateliers découverte</i> dans le temps parascolaire
14	Ecoles proposant des <i>Ateliers mobiles</i> dans le temps parascolaire
118	Places de jeux dans les préaux et les parcs
10	Equipements sportifs de proximité Proxisport installés dans les parcs
1'026	Jeunes participant aux Promotions citoyennes
300	Jeunes fréquentant des locaux en gestion accompagnée
4'677	Bénéficiaires des prestations sociales municipales complémentaires (AVS-AI)
2'571	Bénéficiaires de l'allocation rentrée scolaire
25'000	Visites à Cité Seniors sur l'année
30'925	Actes officiels délivrés par le Service de l'état civil
4'854	Naissances enregistrées par le Service de l'état civil
1'180	Obsèques gratuites organisées par le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire



# EDITORIAL

Le monde change. Le creusement des inégalités, notamment, est un des défis majeurs de notre temps. A cet égard, le rapport du Conseil d'Etat sur la pauvreté à Genève, publié l'année passée, est éloquent : dans une ville aussi riche que la nôtre, les écarts entre les riches et les pauvres s'élargissent, et une partie croissante de la population se précarise. Dans ce contexte tendu, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité est appelé à jouer un rôle toujours plus important pour prévenir les fractures sociales et encourager le vivre ensemble.

En 2016, les services du Département ont été fortement mobilisés dans cette perspective. Une nouvelle impulsion a été donnée à la *Politique sociale de proximité*, portée par le Service social, le Service des écoles et le Service de la jeunesse. Cette politique se déploie maintenant dans tous les quartiers par le biais des Antennes sociales de proximité, des Points info-services et des Espaces de quartier. Elle s'adresse en particulier aux enfants et aux familles, aux jeunes, aux aîné-e-s, aux personnes précarisées et aux nouveaux habitant-e-s.

La prévention des fractures sociales implique de porter une attention particulière aux plus jeunes. En effet, on sait aujourd'hui que les inégalités se renforcent dès la petite enfance. Il est donc primordial de donner à tous les enfants la possibilité d'avoir un égal accès à des prestations de qualité. C'est l'un des objectifs du *Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant*. Ce nouvel axe de la politique de l'enfance est désormais une priorité du Conseil administratif inscrite dans la Feuille de route de la législature 2015-2020.

L'inclusion sociale des enfants passe par le développement de leur participation à la vie de la Cité, par une offre suffisante de places de crèches et d'activités parascolaires, et par la mise à disposition de bâtiments scolaires bien équipés. L'année 2016 a été riche en réalisations dans tous ces domaines. Je pense en particulier au lancement d'un Appel à idées auprès d'élèves des Eaux-Vives, aux trois nouvelles institutions qui complètent l'offre d'accueil en crèches, et à l'inauguration de la nouvelle école de Chandieu. L'aide à la parentalité a été utilement renforcée par le biais d'une action de coaching parental proposée en collaboration avec la Fondation officielle de la jeunesse.

L'inclusion des plus vulnérables est tout aussi essentielle au maintien de la cohésion sociale. Le Service social a poursuivi son travail auprès des personnes sans-abri, en améliorant leur prise en charge dans les différents dispositifs. La Ville a mis un abri PC supplémentaire à disposition de l'Accueil de nuit de l'Armée du salut pour l'hébergement d'urgence des familles et des mineurs. Sur la base des recommandations de l'ancien médecin cantonal et juriste Jean-Pierre Restellini, qui a fait une étude sur les abris, le dispositif d'accueil hivernal a été complété par la présence de deux infirmières des HUG dans l'abri PC de Richemont.

Les partenaires associatifs jouent également un rôle crucial dans la prévention des fractures sociales. D'année en année, notre partenariat se consolide grâce à l'Unité Vie Associative (UVA), qui met en œuvre des mesures de soutien et d'accompagnement pour les associations. En 2016, l'UVA a soutenu 129 associations par le biais de subventions nominatives monétaires et non monétaires, et 250 dossiers au moyen de subventions ponctuelles.

L'année 2016 a également vu la *Politique de la vieillesse* se concrétiser grâce à la mise en place d'un nouveau parcours de la Ligne 35 des TPG. Le 10<sup>ème</sup> anniversaire de Cité Seniors a été l'occasion de faire connaître plus largement toute la palette des prestations et activités proposées aux personnes âgées.

Il faut encore mentionner les importantes missions assumées par le Service de l'état civil et le Service des pompes funèbres, qui a célébré l'année passée ses 150 ans. L'aménagement d'une Antenne de l'état civil dans le bâtiment de la Maternité a permis de simplifier considérablement les démarches administratives des familles à l'occasion d'une naissance, et la fin des travaux au cimetière de Châtelaine et à la chapelle Camoletti d'améliorer l'accueil des familles en deuil.

Nos réalisations sont nombreuses, et nous pouvons en être fières et fiers. Je tiens à remercier toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Département, ainsi que les partenaires associatifs, pour leur engagement et leur travail remarquable.

**Esther Alder**  
Conseillère administrative



# DIRECTION DU DÉPARTEMENT

La mission de la direction du Département comporte cinq volets.

La direction apporte son assistance à la Magistrate et au Conseil administratif. Elle contribue à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques.

Le deuxième volet est la coordination de l'activité des services du Département. Elle s'assure que les priorités politiques sont mises en œuvre. Elle conduit des projets transversaux, notamment en matière d'équipements publics. Elle fixe les principes de subventionnement et contribue au développement des relations avec les associations subventionnées.

Le troisième consiste en la coordination et la supervision de la communication du Département et des services.

La direction veille également au respect des règles et procédures de l'administration municipale en matière de gestion financière et de ressources humaines. Elle s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion des risques.

Le cinquième et dernier volet est son rôle de conseil et d'expertise. La direction appuie les services en mettant à disposition des compétences spécifiques et s'assure de la diffusion des bonnes pratiques au sein du Département.

La direction du Département est composée d'une petite équipe, recouvrant ainsi un large champ d'expertises.

## Retour sur l'année 2016

### Politiques publiques

S'inscrivant dans l'objectif de la Feuille de route du Conseil administratif « Zéro sans-abri en Ville de Genève en 2020 », la direction a mené en 2016 une réflexion sur l'exclusion sociale et la précarité. Cette démarche a permis d'appréhender la question de l'exclusion à partir du parcours de vie des personnes. Elle vise à construire un modèle d'intervention en trois axes: prévention, accompagnement et intervention d'urgence.

Le rapport d'activité 2015-2016 du *Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant* a été édité, mettant en valeur quelque 20 actions réalisées par 15 services municipaux, auxquelles plus de 9'000 enfants ont participé. La direction a mené deux projets pilotes autour de la participation des enfants, d'une part, et de la sensibilisation à la question des droits de l'enfant, d'autre part. Un *Appel à idées*, qui a fait émerger 14 idées pour la Ville, émises par les enfants des écoles des Eaux-Vives et l'organisation d'un cycle de formation autour des droits de l'enfant a ainsi pu être réalisé.

La direction a appuyé le déploiement de la *Politique sociale de proximité* mené par le Service social, le Service des écoles et institutions pour l'enfance et le Service de la jeunesse. Elle a coordonné la réalisation du premier des 8 Portraits de quartier, celui de Champel-Malagnou, en testant un nouveau logiciel de traitement de données statistiques.

La direction a mené à bien, en collaboration avec le Département des constructions et de l'aménagement, un projet de directive qui clarifie le processus de suivi de la création / rénovation des équipements dans le cadre du Plan financier d'investissement. Elle a coordonné plusieurs projets d'équipements socioculturels: le futur centre socioculturel de la Gare des Eaux-Vives, le bâtiment de Piachaud, la Ferme Menut-Pellet, les logements modulaires de Fort-Barreau, la rénovation du Point d'Eau de Vermont et les espaces prévus pour la jeunesse au 115, route de Vernier.

Afin de faciliter l'accès aux prestations municipales pour les personnes allophones, plusieurs supports de communication ont été traduits. Le Département a également suivi la finalisation de l'étude *Accès aux prestations de proximité par les collectivités migrantes* du Forum suisse pour l'étude des migrations.

### Unité Vie Associative

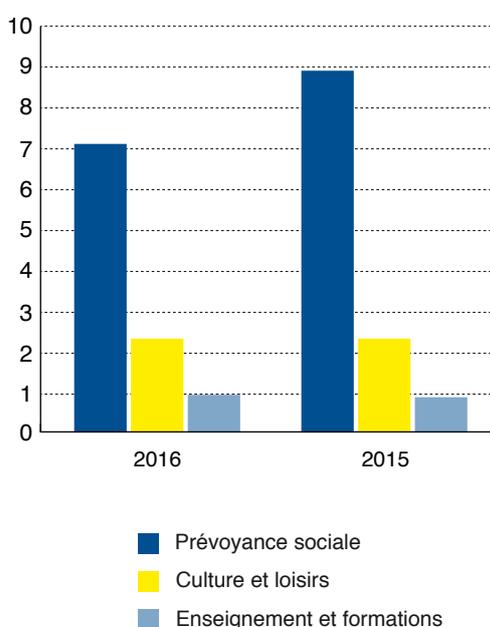
L'Unité Vie Associative (UVA) de la direction du Département soutient de nombreux partenaires associatifs, dont les activités complètent l'action des services municipaux. En 2016, l'UVA a contrôlé les comptes et analysé les rapports d'activité de 72 organisations bénéficiaires de subventions monétaires nominatives, établi les contrats de prêts à l'usage et les conventions annuelles de subventionnement. Elle a également soutenu 57 associations par le biais de subventions nominatives non monétaires.

Un partenariat avec *Booster Bridge* a été mis en place. *Booster Bridge* est un pôle d'expertise qui offre coaching et formation en management de projets à des structures œuvrant dans le domaine culturel, social et sportif. L'objectif de *Booster Bridge* est d'accompagner des organisations (associations/fondations/clubs) dans le développement de stratégies et d'outils de management performants afin d'en optimiser l'efficacité et d'intensifier l'impact de leurs projets. Cette association a également créé un Guide *Comment gérer avec succès votre organisation sociale ou culturelle*.

Les cycles de formation se déclinent en modules thématiques. Cette année, les modules « Finances et recherche de fonds » ainsi que « Communication et marketing » ont été proposés. Pas moins de 60 associations subventionnées en ont bénéficié. Ces moments sont des temps forts pour l'acquisition de compétences, l'échange et le partage de bonnes pratiques.

En 2015, l'UVA conceptualisait et développait une démarche innovante de « Projets à la pelle ». Deux nouvelles éditions ont été proposées en 2016. Elles ont permis de valoriser et de favoriser la participation citoyenne des habitant-e-s autour de la thématique de l'intergénérationnel et de la jeunesse. Les associations ont soumis des projets qui relèvent de l'intérêt général, qui privilégient l'action bénévole et soutiennent la cohésion sociale dans les quartiers. La vingtaine de dossiers déposés a été analysée par une commission d'attribution, dans laquelle les publics cibles étaient représentés par des associations faitières comme la PLATEFORME des associations d'ainé-e-s de Genève ou le Groupement des associations de jeunesse. 12 dossiers ont été retenus et financés, en totalité ou en partie, par des subventions ponctuelles. Les montants attribués vont de CHF 1'000 à CHF 11'000.

### Subventions par politiques publiques (en millions de CHF)



Source: Unité Vie Associative

	2016	2015
<b>Subventions de soutien au fonctionnement</b>		
Montant	7'093	8'006
Nombre d'organisations subventionnées	72	80
<b>Subventions en nature</b>		
Montant	2'723	3'197
Nombre d'organisations subventionnées	57	63
<b>Subventions ponctuelles</b>		
Montant	943	972
Nombre d'organisations subventionnées	100	94

Source: Unité Vie Associative

## Communication-événements

En charge de la communication, la direction produit les supports de rendu de compte du Département, assure la promotion des manifestations et informe la population des prestations qui sont mises en œuvre par les différents services. Elle est amenée à proposer des outils et des supports spécifiques pour atteindre des publics ciblés. Ce fut le cas, tout particulièrement en 2016, avec la communication en direction du public aîné à l'occasion des 10 ans de Cité Seniors, dont l'édition d'un Magazine spécial.

Afin de présenter les engagements, les enjeux transversaux et les valeurs de la *Politique sociale de proximité* à l'échelle du département, de ses partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que les actions développées dans ce cadre, une newsletter a été régulièrement diffusée à plus d'un millier de personnes.

Une Charte graphique a été élaborée pour promouvoir les prestations qui participent de la *Politique sociale de proximité*. L'objectif de cette ligne graphique commune est de marquer l'ancrage institutionnel de cette politique municipale, d'en faciliter la lisibilité et l'accessibilité par des supports attractifs. En voici la démonstration :

Thèmes concernant le Département les plus traités dans la presse
Prestations municipales et Allocation de rentrée scolaire
Mairie d'Esther Alder/Fête de la Terre
Réorganisation de la <i>Politique sociale de proximité</i> et lancement des Antennes sociales de proximité
150 <sup>ème</sup> anniversaire du Service des pompes funèbres
Maison de la créativité et ouverture à la science
Fête des écoles

Source : Revue de presse 2016, Ville de Genève

Sur les cinq éditions du magazine *Vivre à Genève*, 62 articles portaient sur les activités du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, dont un important Dossier sur le *Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant*.

96 actualités ont été mises en ligne sur le site web de la Ville de Genève, dont 8 interdépartementales. Destinées à promouvoir des événements et à renseigner sur des prestations, ces actualités ont suscité 26'264 consultations. Par ailleurs, une importante campagne de promotion de BAB-VIA a été fortement mise en valeur sur le site de la Ville.

L'effort du Département pour assurer sa présence sur les réseaux sociaux s'est poursuivi avec la mise en ligne d'une cinquantaine de posts sur la page Facebook de la Ville de Genève. Parallèlement, 97 posts ont été publiés sur la page Facebook du Département.

Posts sur la page Facebook ayant suscité le plus d'engagement
Fête du 31 décembre
30 ans du Service de la petite enfance
Week-end Hack Geneva organisé dans le cadre de la Mairie
Bâche du Grand Théâtre créée par les enfants
Place de jeux Ancien Palais

Source : Unité Communication-événements



Source : Unité Communication-événements

## Objectifs 2017

La direction poursuit la coordination de la mise en œuvre du *Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant*, en assurant la transversalité et en le monitorant. Le premier cycle de formation en Droits de l'enfant aura lieu sur les thématiques suivantes : les bases, la participation, une ville inclusive, les partenaires, la communication. Une réponse concrète sera proposée aux enfants quant aux 14 idées du projet pilote *Appel à idées*. Une démarche d'interview des enfants sur leurs droits sera par ailleurs amorcée. Son contenu sera publié dans la page spéciale Enfant des prochains *Vivre à Genève*.

La *Politique sociale de proximité* est pilotée par la direction dans une optique de fédération des acteurs et actrices de cette politique.

Les pratiques participatives en cours dans les services seront modélisées, des nouvelles pistes de déploiement envisagées.

Un Plan d'action devrait être élaboré, sur la base des recommandations émises dans une étude sur l'accès des migrant-e-s aux prestations municipales.

Le projet pilote de création d'indicateurs de planification pour les locaux en gestion accompagnée sera terminée et la méthodologie testée sur une autre catégorie d'équipements. Les cartes géo-référencées des équipements du Département seront mises à jour et disponibles sur Intranet.

L'Unité Vie Associative poursuivra la mise en œuvre de « Projets à la pelle » qui invite les associations mais aussi les habitant-e-s à soumettre des idées en lien avec les politiques publiques portées par le Département. Elle participera également à l'élaboration du Règlement sur les subventions non monétaires. Des séances de formation seront reconduites pour les cadres des organismes subventionnés.

En ce qui concerne la communication, la ligne graphique développée dans le cadre de la *Politique sociale de proximité* sera généralisée à l'ensemble du Département. Une communication cohérente par public-cible et des outils innovants seront testés dans une optique de communication durable (avec moins de papier).

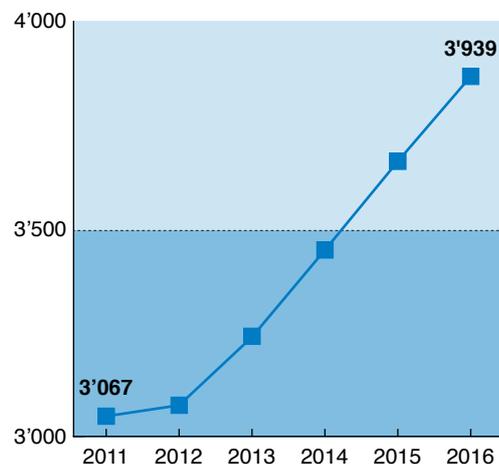
# SERVICE DE LA PETITE ENFANCE



Le Service de la petite enfance met en œuvre la politique petite enfance de la Ville à travers un dispositif de structures subventionnées, en favorisant notamment la création de nouvelles places.

Afin de garantir des prestations de qualité, le Service de la petite enfance assiste les institutions dans leurs activités pédagogiques, administratives, financières et sur le plan des ressources humaines.

## Nombre de places d'accueil



Source : Service de la petite enfance



## Retour sur l'année 2016

Le Conseil administratif a approuvé une baisse des prix de pension, suivant en cela un vœu du Conseil municipal. Pour mettre en œuvre cette décision, de nouvelles grilles tarifaires sont entrées en vigueur en septembre 2016. Elles ont permis de diminuer les prix de pension pour les usagers et usagères dont le revenu est inférieur à CHF 200'000 (diminution de 20% pour la majorité des familles).

Le développement de places dans les structures d'accueil petite enfance s'est poursuivi.

En 2016, 3 nouvelles structures sont venues compléter l'offre pour un total de 213 nouvelles places créées.

- Lina Stern à Champel (ouverture progressive), avec des horaires atypiques, de 6h30 à 20h;
- Le Poisson rouge à Chandieu (ouverture progressive);
- Et Ô comme 3 pommes à Varembe, dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI), avec des places prévues pour les collaboratrices et collaborateurs des organisations internationales.

Depuis 2011, avec l'ouverture de nouvelles institutions et l'extension des structures d'accueil petite enfance (SAPE) existantes, le nombre de places d'accueil a augmenté de 872. Fin 2016, il y en a 3'939 au sein du dispositif, réparties dans 74 institutions, rattachées à 16 secteurs administratifs.

La structure de coordination pour l'accueil familial de jour a fermé ses portes. Les accueillantes ont été transférées dans les crèches familiales avec un contrat d'assistante de crèche familiale. La mise en secteur des structures s'est poursuivie avec la constitution d'un nouveau secteur Rive Droite, regroupant des structures du quartier du Petit-Saconnex et des organisations internationales.

Au 31 décembre 2016, 2'435 dossiers sont en attente au Bureau d'information Petite enfance (BIPE), dont 1'280 pour la rentrée 2017.

Le taux de couverture des besoins reste stable à 82%. Ce chiffre - identique à celui de 2015 - s'explique sans doute par le fait que les besoins augmentent plus vite que la mise à disposition des nouvelles places.

Le Service de la petite enfance, dans le cadre du Règlement relatif à l'accueil préscolaire et aux conditions d'octroi des subventions aux structures d'accueil (LC 21 551), a mené des négociations avec les partenaires, la Fédération des employeurs (FGIPE) et l'Association des cadres petite enfance (ACIPEG) afin de mettre en place un contrat de prestations entre les structures d'accueil petite enfance subventionnées et la Ville.

Par ailleurs, une procédure de suivi des taux d'occupation des SAPE a été instaurée par le Service de la petite enfance, afin d'optimiser la gestion des places et d'éviter toute place vacante.

Le film présentant le programme d'*Eveil aux langues* dans les SAPE a été présenté lors d'une soirée organisée en collaboration avec le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE).

## FOCUS

### Gare aux écrans

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant*, le Service de la petite enfance s'est engagé dans un champ spécifique, celui de l'accès aux technologies de la communication. Grâce à un partenariat avec *Action Innocence*, il a développé des outils de sensibilisation aux dangers liés à l'usage incontrôlé des technologies de l'information et de la communication.

Un premier album, *Le dimanche de Louis*, destiné aux tout-petits a été publié. A travers une histoire, très simple, il est expliqué aux enfants que les écrans ne doivent pas empêcher de jouer ou de courir, ni d'interagir avec l'entourage. Un dépliant s'adressant aux adultes accompagne cet album et les interpelle sur une utilisation saine des écrans.

Enfin, pour compléter ce dispositif rendu public et diffusé à l'occasion de la *Journée internationale des droits de l'enfant*, des sessions de formation pour les professionnels des SAPE sont envisagées.

## Objectifs 2017

L'enjeu principal de l'année 2017 sera la finalisation du contrat de prestations et l'élaboration d'une procédure d'évaluation. Des séances avec les comités vont permettre de négocier certains aspects et de formaliser la mise en place des contrats pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le « toilettage » de la convention collective de travail et la renégociation de certains éléments vont se poursuivre. Les différents cahiers des charges du personnel de la petite enfance doivent être revus.

Un dispositif harmonisé et structuré pour la prise en charge des enfants à besoins particuliers est prévu pour l'ensemble des SAPE de la Ville.

Environ 70 places vont être créées dans le cadre de collaborations avec des partenaires privés et 12 nouvelles places seront mises à disposition dans une SAPE existante.

Entre 2018 et 2025, 657 places vont être créées, notamment sur le site de la gare des Eaux-Vives, à la Madeleine, au Carré Vert, à l'Ancien Manège et à la rue de Frontenex (Villa Ambrosetti).



# SERVICE DES ÉCOLES ET INSTITUTIONS POUR L'ENFANCE



Le Service des écoles et institutions pour l'enfance gère les bâtiments scolaires et supervise les activités para et périscolaires qui structurent la vie sociale des enfants, en dehors du temps scolaire proprement dit.

Le service est également en charge de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et il organise les fêtes et manifestations diverses qui ponctuent l'année scolaire.



## Retour sur l'année 2016

Le Service des écoles participe activement à la mise en œuvre du *Plan d'actions en faveur de la promotion des droits de l'enfant* adopté par le Conseil administratif.

Il a notamment développé plusieurs projets liés à l'enfance et au soutien à la parentalité, imprimant ainsi sa marque sur ces thématiques.

La forte présence du service au sein des écoles pour y développer de nombreux projets est plus que jamais nécessaire à l'heure où les espaces clairement définis pour favoriser le partenariat entre l'école et le quartier, l'école et la famille sont moins nombreux. Ceci est d'autant plus vrai que les effectifs scolaires augmentent fortement. Ainsi, dans certains quartiers, la recherche de solutions en matière de locaux scolaires est problématique.

De même, les effectifs d'enfants inscrits au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) pour les repas de midi et/ou la prise en charge après l'école augmentent de manière exponentielle. (+ 50% en 8 ans). Les besoins de locaux pour le périscolaire sont tout simplement considérables.

L'école de Chandieu a ouvert ses portes, avec 16 classes, un restaurant scolaire, une piscine et une salle polyvalente. Le Service des écoles a été particulièrement impliqué dans l'aménagement intérieur et la mise en place de l'équipe de nettoyage. Le bâtiment est magnifique et les utilisateurs et utilisatrices satisfaits.

Les restaurants scolaires ont servi en moyenne 5700 repas par jour. Six associations de cuisines et restaurants scolaires (ACRS) ont testé un nouveau système de facturation basé sur le principe de l'abonnement. Ce changement a été accompagné d'une convention de prestations. Les cuisines de production sont saturées. Le système doit être revu et des aménagements importants consentis.

Le service a également développé la prise en charge des enfants sur le temps parascolaire. Les *Ateliers découverte* sont proposés à plus de 1950 élèves. Des *Ateliers mobiles* sont offerts dans 14 écoles, avec des activités en lien avec l'art, la musique et le développement durable.

La réorganisation de l'entretien des bâtiments scolaires mobilise beaucoup d'énergie. Suite à une évaluation de l'état des préaux, le nettoyage est renforcé le week-end, et une permanence

mise en place dans les écoles de 6h30 à 19h. La situation est aujourd'hui claire: tous les préaux couverts sont nettoyés le matin avant 8 heures et le week-end, essentiellement par le personnel du service appuyé par d'autres prestataires.

Le travail pour la mise à disposition du public des locaux de 8 écoles le week-end s'est poursuivi. Le projet de gestion informatisée des salles et la mise en ligne des réservations avancent.

Les places de jeux de l'Ancien Palais, de Chandieu et des Délices ont été réaménagées. Des concertations sont en cours pour rénover la place de jeux emblématique du parc des Bastions.

Quatre mini-skateparks ont été créés et une nouvelle installation de Proxisport a été inaugurée au parc des Acacias.

Le service a mis en place plusieurs projets liés à l'enfance et au soutien à la parentalité, dans le cadre du *Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant*, dont :

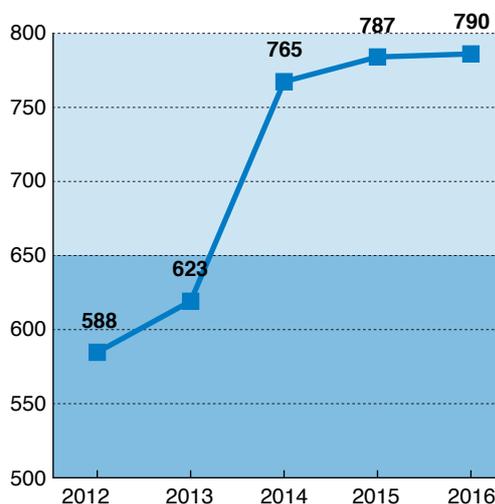
- le coaching familial APMF - action préventive en milieu familial – qui a débuté dans deux quartiers, en collaboration avec la Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ) ;
- une marche exploratoire a été mise en route à l'école de Pâquis-Centre, qui sera bientôt rénovée, afin que les enfants soient parties prenantes des bouleversements à venir.

Le *Coup de cœur des jeunes lecteurs* qui a connu sa première édition, a été bien accueilli, avec la participation de 60 classes de 5P et 6P. Cette action permet de développer un travail d'accompagnement à la lecture, en collaboration avec les bibliothèques municipales.

La 10<sup>e</sup> édition du Marché de Noël a connu une affluence record. Les fêtes des écoles se sont bien déroulées. La contrainte sécurité s'est durablement invitée dans l'élaboration de ces manifestations.

En ce qui concerne la sécurité sur le chemin de l'écolier, une évaluation globale des emplacements actuels a été réalisée et des pistes d'amélioration du dispositif de la patrouille scolaire sont envisagées pour 2017.

#### Locaux et salles mis à disposition pour des activités para et périscolaires



Source : Service des écoles et institutions pour l'enfance

Offre para et périscolaire	2016	2015
Enfants inscrits au parascolaire à midi	7'926	7'590
Enfants inscrits au parascolaire à 16h	5'408	5'098
Repas servis en moyenne par jour (lundi, mardi, jeudi et vendredi)	5'700	5'411
Repas servis en moyenne par jour (mercredi)	134	500

Source : Service des écoles et institutions pour l'enfance





## FOCUS

### Participation active

Dans le domaine de l'enfance, la réalisation du *Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant* se poursuit avec un accent particulier sur la participation des enfants à tous les aspects de la vie qui les concernent. La direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité coordonne la mise en œuvre de ce Plan d'actions à l'échelle municipale et le Service des écoles assure le lien avec les partenaires scolaires.

C'est dans cette optique qu'un *Appel à idées* a été lancé auprès des élèves du quartier des Eaux-Vives, appel qui a permis de récolter plus de 460 propositions pour améliorer la vie quotidienne dans les domaines aussi divers que la culture, le social et la vie de l'école, l'urbanisme et la mobilité, l'environnement, le sport et les loisirs.

Une quinzaine de ces idées ont été retenues par un jury composé de représentant-e-s des services de l'administration, mais aussi du corps enseignant des écoles concernées et des élèves. Ces idées ont été examinées et leur mise en œuvre est à l'étude.

Le caractère rigoureux, innovant et résolument participatif du processus est salué.

## Objectifs 2017

2017 coïncidera avec la mise à disposition des locaux à des particuliers le week-end dans 8 écoles et de l'ensemble des salles de gymnastique aux associations.

Le contrôle des accès des écoles ouvertes et l'évaluation de cette prestation dans l'ensemble des bâtiments primaires seront finalisés.

L'école des Crêts-de-Champel rénovée va accueillir les élèves en cours d'année. La rénovation de l'école de Pâquis-Centre va démarrer. Les travaux de la nouvelle villa Lamartine à l'école de Geisendorf sont également agendés, tandis que des pavillons provisoires vont être installés à l'école Le Corbusier pour faire face à une augmentation importante des effectifs scolaires.

Pour absorber l'augmentation des effectifs du parascolaire, différentes demandes de crédit sont en cours d'élaboration. L'une d'entre elles concerne la rénovation des 8 cuisines de production et la transformation des locaux parascolaires de l'école des Plantaporrêts.

Au niveau des restaurants scolaires, au-delà de la qualité des infrastructures, l'accent va être porté sur la qualité de la pause de midi, via des ateliers collaboratifs avec les enfants et les partenaires liés à cette prise en charge.

En ce qui concerne les ludothèques, le rôle et l'implication de la Ville devront être interrogés. Le service compte célébrer particulièrement les 10 ans de *La Ville en jeux*.

De nombreux projets de places de jeux devraient être terminés en 2017 : parc des Délices, Champ-d'Anier, Bastions, Malagnou, Furet et Cropettes. Une concertation avec les enfants est mise en place dans le cadre de la transformation de la place de jeux des Franchises. Une demande de crédit est en cours pour Cheetah Baby-Plage.

Différentes mesures vont être prises afin de répondre au mieux aux nouveaux besoins en termes de sécurité sur le chemin de l'école. En parallèle, la patrouille scolaire va débiter une nouvelle prestation : un travail de sensibilisation des enfants.

# SERVICE DE LA JEUNESSE

Le Service de la jeunesse a pour mission de privilégier l'échange avec les jeunes et autour des jeunes, d'éviter leur marginalisation, de leur permettre de développer leur sens de la citoyenneté en les rendant autonomes et responsables, de mettre en oeuvre des projets avec eux, en collaboration avec les diverses associations et institutions concernées.

Le Service de la jeunesse dispose d'une équipe de travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qui se déplace en fonction des zones sensibles et assure, par une présence informelle dans la rue, une fonction de prévention, d'accompagnement éducatif et de suivi auprès des jeunes.

Le Service de la jeunesse finance et accompagne les Maisons de quartier et les Centres de loisirs et de rencontres actives en Ville de Genève.

## Retour sur l'année 2016

Dans le contexte actuel d'une fracture sociale grandissante, de l'individualisme croissant, les défis du Service de la jeunesse sont nombreux :

- Enseigner aux jeunes le « vivre ensemble » à travers le respect des règles ;
- Développer le potentiel de chaque jeune ;
- (Re)donner confiance aux jeunes ;
- Développer les domaines de la prévention et des loisirs ;
- Lutter contre le fossé et les conflits intergénérationnels ;
- S'élever contre le désintérêt pour la vie politique croissant chez les jeunes.

Ces enjeux situent très clairement de nombreuses actions du Service de la jeunesse dans le cadre d'une politique sociale municipale.

L'édition 2016 des *Promotions citoyennes* a connu un franc succès. Organisée au Théâtre du Léman, elle a offert une tribune à un ancien enfant soldat et à une rescapée du génocide rwandais, interviewés par le journaliste Sébastien Faure. En 2<sup>ème</sup> partie, le spectacle de *120 secondes* a été très apprécié.

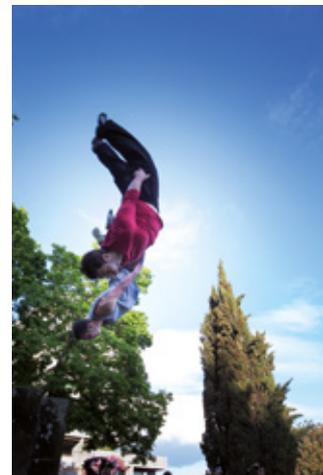
Les TSHM, en collaboration avec des associations de jeunes, ont mis en place l'événement *Genava Parkour Tempus* alliant parkour, danses urbaines et graffitis qui a remporté un grand succès. Près de 1000 personnes ont pris part aux initiations, démonstrations, « battles » et projections. L'écho des partenaires impliqués (associations, Maisons de quartier) est très positif.

Le quatrième *Forum des Maisons de quartier* a permis aux TSHM d'être plus impliqués dans la coordination entre les acteurs du quartier. La création de groupes thématiques et d'un réseau jeunesse (TSHM, Conseillers sociaux des Cycles d'orientation et Maisons de quartier) a été suggérée.

Un travailleur social partiellement affecté au secteur jeunesse de l'Espace de quartier de Sécheron, a intégré l'équipe des Travailleurs sociaux hors murs qui compte désormais 12 personnes.

Petits jobs	
Chaises longues	77
Skatepark Plainpalais	5
Patinoires	17
Salles de sport	34
Diverses activités	43
Fêtes de quartier	32
Promotions citoyennes	11

Source : Service de la jeunesse





## FOCUS BAB-VIA

L'insertion socio-professionnelle est une priorité du Service de la jeunesse et l'association BAB-VIA en est un partenaire privilégié.

La pérennisation du soutien apporté à l'association BAB-VIA a été validée par le Conseil administratif. Ceci s'est traduit par le transfert à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) de l'ensemble du personnel de l'association, ainsi que par le transfert de la ligne budgétaire de BAB-VIA au Service de la jeunesse. Plusieurs rencontres entre le Service de la jeunesse et BAB-VIA ont renforcé encore ce lien.

L'association a bénéficié d'une campagne de promotion offerte par l'agence Saatchi & Saatchi et présentée à l'occasion d'une soirée-rencontre avec l'ensemble des employeurs locaux.

## Objectifs 2017

Le Service de la jeunesse va proposer puis formaliser la politique de la jeunesse de la Ville de Genève. Cette dernière doit répondre aux besoins et aux attentes des jeunes. Cette réflexion permettra de définir les axes prioritaires du service et prioriser les actions à mener notamment en termes de prévention, d'insertion et de loisirs.

La Compagnie urbaine proposera entre juillet et septembre 2017 un spectacle pluridisciplinaire inédit sur le Skatepark de Plainpalais qui fête ses 5 ans cette année. L'équipe actuelle (un gardien et deux moniteurs) doit être renforcée, compte tenu de l'affluence considérable sur le site.

Le « réflexe fille » doit encore être développé, tant dans les nouveaux projets d'infrastructures que lors de manifestations.

Le service continue de soutenir des associations qui travaillent à l'ouverture de lieux de rencontre, à l'exemple de la salle du Terreau par le *Collectif pour une vie nocturne riche et diversifiée*, ou celui du préau de l'école des Eaux-Vives pour les jeunes du quartier.

Les conventions pour les locaux en gestion accompagnée ont été renouvelées et la liste d'attente de groupes de jeunes mise à jour. Dans le cadre de chaque projet d'infrastructure, le service met en évidence le besoin de locaux pour monter des actions avec les jeunes (Lamartine, Gare des Eaux-Vives, 115 Vernier, Praille Accacias Vernets – PAV).

Les nouvelles conventions tripartites avec les Maisons de quartier (MQ) doivent être signées. Cela permettra de préciser les attentes de la Municipalité, ainsi que le processus d'évaluation.

L'arrivée d'un nouveau chef de service et le départ à la retraite d'un adjoint de direction sont l'occasion de repenser les modes de fonctionnement de ce secteur particulièrement sollicité.

# SERVICE SOCIAL

Le Service social contribue à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitant-e-s en favorisant les rencontres et en leur permettant de s'investir dans la communauté. Il porte pleinement les valeurs de la Ville de Genève, en particulier la cohésion sociale, l'inclusion et les solidarités de proximité.

Dans le cadre de la *Politique sociale de proximité*, il offre une palette de prestations individuelles et communautaires pour répondre aux besoins de la population.

Le Service social organise également des prestations spécifiques pour les seniors et pour les personnes en situation de grande précarité.

## Retour sur l'année 2016

Dans notre système fédéraliste, les assurances sociales relèvent de la Confédération, tandis que les aides financières sont principalement du ressort de l'autorité cantonale. Le rôle des communes est subsidiaire dans ce domaine.

Le Service social bénéficie donc d'une marge de manœuvre importante pour faire évoluer ses prestations en fonction des besoins de la population. C'est dans cette optique que le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a élaboré une *Politique sociale de proximité* qui impacte prioritairement, et de manière centrale, l'action du Service social.

De plus, le premier train de lois adopté dans le cadre de la nouvelle répartition des tâches entre le Canton et les communes est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ces textes confèrent au Service social une légitimité dans l'octroi des prestations complémentaires municipales aux rentiers AVS/AI. Ils entérinent la suppression des allocations sociales et le transfert au Canton de l'intégralité de la prise en charge des cotisations minimales AVS. Les locaux des Centres d'action sociale et des Antennes de maintien à domicile sont déjà en partie transférés aux institutions bénéficiaires (Hospice général et Institution de maintien à domicile) avant un transfert complet en 2018.

Par ailleurs, ces nouvelles dispositions s'inscrivent en parfaite cohérence avec la *Politique de la vieillesse* portée par le Service social.

## Politique sociale de proximité

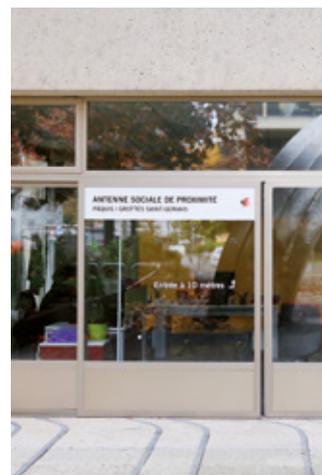
Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a développé un cadre de référence pour l'intervention municipale dans les quartiers : la *Politique sociale de proximité* (PSP). La mise en œuvre de cette politique municipale ouvre des collaborations accrues entre le Service social, le Service des écoles et le Service de la jeunesse. Elle implique également une coordination renforcée avec les autres acteurs publics municipaux, cantonaux et les partenaires associatifs.

En ce qui concerne plus spécifiquement le Service social, et en réponse aux recommandations émises par l'Institut des Hautes études en Administration Publique (IDHEAP), les interventions dans les quartiers ont été réorientées en fonction de 5 axes prioritaires :

- Vieillesse de la population et lutte contre l'isolement des aîné-e-s ;
- Précarité et prévention des fractures sociales ;
- Inclusion sociale ;
- Jeunesse ;
- Enfance.

Au terme de travaux conduits, en impliquant les collaboratrices et collaborateurs concerné-e-s, des analyses de la situation dans les différents quartiers ont été produites et des nouveaux outils de communication proposés. Par ailleurs, des évolutions organisationnelles sont initiées. Quatre Antennes sociales de proximité (ASP) ont été inaugurées et des Coordinations mises en place, à ce jour, dans 6 des 8 quartiers.

La réouverture des 6 Espaces de quartier (EdQ), après rénovation, matérialise une option importante de la PSP qui est rendue plus visible, à travers ces équipements modernisés et utilisables par la population. Ces infrastructures, mises à disposition des équipes de terrain, doivent rendre plus compréhensible la volonté de mutualiser les équipements au service d'une politique sociale résolument orientée vers les besoins de la population.





Dans les Antennes sociales, des équipes pluridisciplinaires mettent en œuvre des actions et des prestations différenciées, adaptées aux besoins des habitant-e-s à l'échelle des quartiers. Une action expérimentée avec succès dans un quartier peut être amenée à se développer à plus large échelle. C'est le cas, notamment, du *Troc social*. De fait, les ASP constituent une porte d'entrée dans les différents quartiers, portes qui donnent accès aux dispositifs complets comprenant, ad minima, un Point info-services et un Espace de quartier. L'Antenne des Pâquis et celle de Plainpalais disposent également d'un ou plusieurs immeubles avec infirmerie (IAI).

Un effort important est consenti pour compléter l'offre des Points info-services, en particulier pour rendre plus accessibles les prestations sociales. Des *Permanences juridiques* sont proposées, grâce à la collaboration d'un partenaire privé, et un Point info-services « hors murs » a été monté.

Signalons en outre le développement des *Bilans de santé* par les infirmières de l'Immeuble Sainte-Clotilde et offerts gratuitement aux habitant-e-s de la Jonction.

Le Plan canicule a été amélioré par la mise en place d'une nouvelle application informatique de gestion des inscriptions, en collaboration avec les services informatiques de la Ville.

Les chiffres ci-dessous mettent en évidence la présence des collaboratrices et des collaborateurs en charge de la PSP dans les différents quartiers

## Politique de la vieillesse

La mise en œuvre de la *Politique de la vieillesse* a dynamisé la collaboration interdépartementale, ainsi que les partenariats avec la PLATEFORME des associations d'ainé-e-s de Genève et ses membres. A l'échelle du Service social, cette politique a permis également de faire évoluer les collaborations entre les ASP et le secteur aîné-e-s.

Après avoir mis les seniors à l'honneur avec un Festival Seniors en octobre 2016, la Ville a décidé de lancer une démarche de revitalisation des associations d'ainé-e-s dans plusieurs quartiers. L'objectif est de soutenir la constitution d'associations dynamiques, en impliquant directement les personnes. Cette démarche prend exemple sur le succès de l'association d'ainé-e-s *Plainpa-Vivant*. Sollicités par le Service social, plusieurs seniors du quartier de Plainpalais se sont mobilisés et ont constitué une nouvelle association qui propose aujourd'hui des activités diverses qui connaissent un grand succès.

La résiliation de la convention relative à la couverture du déficit d'exploitation de la Nouvelle Roseraie qui lie la Ville de Genève et l'Hospice général, doit permettre de clarifier les rôles et les responsabilités, et surtout de reconsidérer la contribution municipale à cette prestation plébiscitée par le public senior.

Indicateurs d'activités	2016	2015
Bénévoles engagé-e-s dans le <i>Troc social</i>	591	253
Prêts de salles donnant lieu à des contreprestations	445	845
Utilisatrices et utilisateurs régulier-ère-s des Espaces de quartier	1'633	3'100
Utilisatrices et utilisateurs occasionnel-le-s des Espaces de quartier	1'576	2'700
Manifestations organisées par ou avec le soutien des ASP et EdQ	326	255
Associations appuyées par les ASP	205	270
Personnes âgées participant aux repas <i>Autour d'une table</i>	114	126
Bénéficiaires de la prestation d' <i>Ecrivain public</i>	748	N/A
Enfants bénéficiant de soutien scolaire dans les <i>Ateliers lecture-devoirs</i>	338	335
Personnes de passage dans les Espaces de quartier 99 et Sécheron	75'117	71'840
Demandes formulées dans un Point info-services	4'682	4'654

Source : Service social

## FOCUS

### Festival Seniors

A l'occasion des 10 ans de Cité Seniors, un magazine spécial *La vie côté seniors* a été édité en collaboration avec l'ensemble des partenaires publics et privés du domaine. Ce magazine met en évidence une sélection d'informations utiles pour bien vieillir à Genève.

Par ailleurs, un Festival Seniors de trois jours a été organisé afin d'attirer un public renouvelé à Cité Seniors. La soirée introductive, à la Fondation Arditì, a permis d'entendre Bernard Bertossa et Guy-Olivier Segond.

L'inauguration de l'Espace de quartier des Eaux-Vives a réuni des représentant-e-s des associations d'ainé-e-s, ainsi que les partenaires du quartier, qui découvraient ce nouvel outil mis à leur disposition.

Le 1<sup>er</sup> octobre, *Journée internationale des personnes âgées*, quatre événements ont été proposés par les équipes sociales de proximité sur quatre sites différents. Près de 450 personnes âgées ont participé aux activités sur le thème de *La parole aux seniors*.

La 4<sup>ème</sup> édition des *Promotions Seniors* a réuni plus de 600 personnes à la salle communale de Plainpalais. En point d'orgue, la grande journée Portes ouvertes du dimanche à Cité Seniors (et dans les rues voisines) a remporté un succès populaire inespéré.

## Lutte contre l'exclusion

En matière de lutte contre l'exclusion, le Service social propose des prestations aux personnes précaires durant toute l'année, dans les deux Clubs sociaux et dans le cadre d'un travail de rue.

Un dispositif spécifique d'urgence est mis en place durant l'hiver. La Ville met à disposition un lieu d'hébergement de nuit, à bas seuil, pour les personnes démunies et sans domicile fixe. D'abord pour les personnes très atteintes dans leur santé, puis plus largement pour les personnes sans logement.

Le dispositif 2016 est constitué de deux abris PC de 100 places chacun et d'un service d'admission situé au Club social rive droite. Il a été complété par la suite par un 3<sup>ème</sup> abri, géré par l'Accueil de nuit de l'Armée du Salut, et plus spécialement attribué aux familles avec mineurs.

Un projet pilote qui prévoit l'intervention de deux infirmières dans les abris de protection civile a été initié dans le cadre d'une collaboration avec les Hôpitaux universitaires de Genève. Cette nouvelle prestation fait suite aux recommandations émises dans le Rapport du Professeur Restellini *Expertise sanitaire du dispositif d'hébergement d'urgence hivernal de la Ville de Genève*.

Par ailleurs, l'Espace parents-enfants (EPE) a été réorganisé. C'est le secteur de la petite enfance de St-Gervais qui supervise la prestation d'accueil pour tous, tandis que le Service social assure l'accompagnement des familles qui en font la demande.

Le projet de Logements-relais à Fort-Barreau est en cours d'examen par le Conseil municipal. Ce sont 18 unités de logement qui doivent compléter l'offre de l'Unité logement temporaire (ULT). Au 43-45 rue de Saint-Jean, un nouvel ensemble immobilier favorisant l'intergénérationnel est à l'étude.



### Dispositif d'hébergement hivernal 2016 – 2017

Personnes	1'076
Nuitées	21'115
Repas fournis par les Clubs sociaux (midi)	70'690
Petits déjeuners fournis par les Clubs sociaux	44'200
Accompagnement individuel	180
Accueil collectif (personnes par jour)	300

Source: Service social



## FOCUS

### Aide sociale d'urgence

Le catalogue des tâches publiques qui figure dans la Constitution cantonale (art. 212) établit que l'Etat (soit le Canton et les communes) prend soin des personnes dans le besoin ; encourage la prévoyance et l'entraide ; combat les causes de pauvreté et prévient les situations de détresse sociale. C'est l'art. 214 qui attribue la compétence de l'aide sociale à l'Hospice général.

Cependant, bien que la répartition des tâches explicite clairement que le Canton est en charge de l'aide individuelle, de

nombreuses personnes bien connues du Service social doivent bénéficier d'un accompagnement spécialisé. Ces personnes sont très en marge du système et une action collective ne répond ni aux besoins ni à l'urgence des situations personnelles. En intervenant auprès de ce public, le Service social pallie un défaut de prise en charge de compétence cantonale.

Il semble indispensable que les responsabilités du Canton et des communes soient plus clairement établies.

## Action sociale

En matière d'action sociale, le service verse des prestations financières à des habitant-e-s de la Ville compte tenu de leur situation financière et administrative. Le Règlement municipal sur les aides financières du Service social fixe les conditions de versement de ces aides.

### Evolution des aides financières

Types d'aides	Bénéficiaires	2016*		2015	
		Nb	CHF	Nb	CHF
<b>Prestations sociales</b>	Retraité-e-s au bénéfice d'une aide cantonale	4'677	11'335'081	4'621	11'123'710
<b>Allocations sociales</b>	Familles, sous conditions	25	145'066	34	155'195
<b>Aides ponctuelles</b>	Habitant-e-s de la Ville, sous conditions	116	172'011	120	162'513
<b>Repas scolaires**</b>	Familles, sous conditions	564	440'700	551	456'140
<b>Allocation rentrée scolaire</b>	Familles, sous conditions	2'571	542'840	2'528	530'550
	Sous-total	7'953	12'635'698	7'854	12'428'108
<b>Cotisations min. AVS</b>	Selon le droit fédéral (étudiant-e-s, etc.)		541'541		371'128
			13'177'239		12'779'236

Source : Service social

\* données 2016 avant bouclage comptable / \*\* montant net (sous déduction des remboursements de l'HG)



## Objectifs 2017

La déclinaison opérationnelle de la *Politique sociale de proximité* dans les quatre Antennes sociales de proximité représente l'un des principaux enjeux pour le Service social. Il s'agit en effet de modifier les pratiques professionnelles afin de répondre efficacement, et de façon ciblée, à l'évolution des besoins de la population. L'organisation du dispositif social de proximité doit encore être consolidée, notamment par les engagements du/de la chargé-e du dispositif et des intendant-e-s sociaux-ales.

La mise à disposition des Espaces de quartier fera l'objet d'une grande attention dans le cadre des Appels à projets. Les premiers programmes d'activités complets de ces Espaces de quartier rénovés seront disponibles à la rentrée de septembre. Ils doivent mettre en évidence des activités spécifiques pour les aîné-e-s, des activités décentralisées de Cité Seniors et des activités mises en place par les partenaires locaux, pour le public du quartier. Les Coordinations de quartier instituées dans le cadre de la PSP sont compétentes pour sélectionner les associations utilisatrices et finaliser ces programmes.

Une réflexion relative à la stratégie de lutte contre l'exclusion sociale et la prévention de la précarité devra être poursuivie afin de préciser le rôle et les priorités de la Ville en relation avec le cadre législatif actuellement en révision.

Les conclusions du groupe de travail interdépartemental relatif à la *Politique de la vieillesse* de la Ville seront régulièrement transmises au comité de pilotage.

Lorsque le Conseil municipal aura validé le projet *Fort-Barreau*, sa mise en oeuvre mobilisera le Service social.

# SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL



Le Service de l'état civil a pour mission d'inscrire tous les événements qui jalonnent le parcours de vie d'une personne dans le registre officiel fédéral de l'état civil. Il enregistre les commandes de cartes d'identité, délivre les attestations de séjour et de domicile et établit les certificats de vie. Les officier·e·s d'état civil procèdent également à la célébration des mariages et à l'enregistrement des partenariats.

L'évolution de la population communale et la forte proportion de ressortissants étrangers ou allophones ont des conséquences directes pour le Service de l'état civil. Le service doit prendre en compte la complexité des situations familiales et composer avec les législations étrangères. Il favorise ainsi un accueil multilingue.

## Retour sur l'année 2016

Le service a pu mesurer les effets positifs de l'installation d'un officier de l'état civil à la Maternité. Cette Antenne permet une gestion plus efficiente des naissances, écourte le temps d'enregistrement et évite aux parents des déplacements au sein du service.

La ressaisie des données de citoyens genevois dans Infostar a continué. Elle a permis d'aboutir à 12 nouveaux tiroirs de feuillets de famille ressaisis. Il reste ainsi 18 tiroirs sur 55, soit environ 36'000 feuillets à saisir. La Confédération a modifié l'*Ordonnance sur l'état civil* (OEC) en reportant au 31 décembre 2020 le délai initialement fixé au 31 décembre 2015 pour garantir la sécurité définitive des données inscrites au registre des familles. Ce délai sera respecté.

Le Canton a proposé une délégation partielle de compétence à la Ville en matière de prise de données biométriques pour les documents d'identité suisses. Le groupe de travail constitué par des représentant·e·s du Canton (*Office cantonal de la population et des migrations* OCPM) et de la Ville (Service de l'état civil) estime que cette option n'est pas la plus efficiente. Un seul centre de saisie des données dans un lieu facile d'accès et disposant d'horaires d'ouverture étendus, serait la solution économiquement la plus intéressante et qui répondrait au mieux aux besoins de la population. Sur cette base, le Canton a retiré sa proposition.

Volume d'activités	2016	2015
Commande d'acte	30'925	23'597
Procédure préparatoire de mariage	1'165	1'175
Procédure préparatoire de partenariat	41	38
Célébration à l'état civil	731	692
Célébration dans des lieux d'exception	12	17
Enregistrement de naissance	4'854	4'984
Saisie des candidats à la naturalisation	1'529	1'076
Déclaration de reconnaissance	882	892
Déclaration de l'autorité parentale conjointe	582	591
Déclaration de nom	431	460
Mandat pour cause d'inaptitude	179	124
Enregistrement de décès	1'449	1'551
Demande de carte d'identité	4'649	4'692
Attestation et certificat de domicile et de séjour	2'102	1'897
Certificat de vie	4'376	5'620

Source : Service de l'état civil

## Objectifs 2017

Le Service de l'état civil doit poursuivre ses efforts dans la saisie des données des citoyennes et citoyens genevois-es dans Infostar. Le projet de numérisation des registres de l'état civil arrivera à son terme à la fin du premier trimestre 2017.

La base de données de l'état civil (SYDOCIV) va intégrer des lettres type afin d'écourter le temps d'établissement de certains courriers.

Les communes utilisent une application INFOPOP qui permet de reprendre les données se trouvant dans la base de données cantonale Calvin pour la saisie des commandes de carte d'identité. La mise à disposition de cet outil permettra au service d'améliorer la rapidité et de limiter le risque d'erreur. Le même outil pourra être également utilisé pour la saisie des identités des personnes dans SYDOCIV.

Les travaux d'aménagement des bureaux au 2<sup>ème</sup> étage et la mise en conformité des locaux d'archives se dérouleront durant l'année 2017.

# SERVICE DES POMPES FUNÈBRES, CIMETIÈRES ET CRÉMATOIRE

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire pourvoit aux obsèques et assure la gestion et l'entretien des cimetières municipaux, ainsi que des diverses installations funéraires.

Il propose des obsèques gratuites aux habitant-e-s de la Ville et s'adapte aux demandes des familles endeuillées.

## Retour sur l'année 2016

Les infrastructures de Châtelaine, rénovées, ont été inaugurées officiellement. La chapelle a été réhabilitée, ainsi que la chambre mortuaire attenante et la loge des gardiens de cimetière. Un espace collation destiné aux familles a été aménagé. De plus, un nouveau columbarium a été créé le long du mur côté sud du cimetière. Pour répondre aux besoins des familles, la chambre mortuaire est disponible 24h/24h. Quant à la chapelle, elle peut accueillir environ 30 personnes.

Les travaux de rénovation de la chapelle Camoletti, située à gauche de l'entrée principale du cimetière de Saint-Georges, se sont terminés. Cette chapelle, qui peut accueillir 100 personnes, est également à disposition des familles pour des cérémonies.

La rénovation des infrastructures du cimetière de Plainpalais se poursuit. Celle-ci aboutira en 2017 avec la réalisation de 11 chambres mortuaires rénovées et disponibles pour les familles 24h/24h, ainsi que d'une salle de soins permettant de recevoir jusqu'à 11 défunts.

L'année 2016 a été marquée principalement par la commémoration du 150<sup>ème</sup> anniversaire du service, mais également par l'accueil de l'exposition *Open End* au cimetière de Plainpalais, montée par l'Association DART, en partenariat avec le Département de la culture et du sport.

L'objectif assigné à cette exposition était d'ouvrir les cimetières au grand public. 16 artistes suisses et étrangers ont réalisé chacun-e une œuvre installée dans le cimetière de Plainpalais. *Open End* a rencontré un vif succès public. Elle a accueilli jusqu'à 10 classes d'école par jour.

Indicateurs d'activités	2016	2015
Obsèques gratuites	1'180	1'162
Incinérations	2'468	2'643
Inhumations	460	573

Source : Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

## FOCUS

### 150<sup>ème</sup> anniversaire

La commémoration du 150<sup>ème</sup> anniversaire du service s'est déroulée au centre funéraire et cimetière de Saint-Georges le dimanche 30 octobre 2016.

Ce 150<sup>ème</sup> a été pensé comme une occasion d'inviter le public à réfléchir aux questions liées à la mort, à la place de celle-ci dans la société et à la perception qu'en a chacun, mais aussi de saluer la contribution essentielle des collaborateurs et des collaboratrices du service à une mission si particulière et si délicate.

La journée a été marquée par une forte affluence : plus de 300 personnes ont eu la possibilité de visiter le cimetière à bord d'un petit train et d'entendre de nombreuses explications. La visite du centre funéraire et des espaces habituellement fermés, tel que le crématoire, a également remporté un vif succès. Les histoires racontées par une conteuse dans la chapelle de l'Ange de la Consolation ont séduit les plus jeunes. Deux concerts ont été proposés : l'un a permis d'entendre l'orgue d'une des chapelles du centre funéraire grâce à la participation des organistes attirés du centre funéraire, Olivier Borer et Christophe Allaz. L'ensemble vocal *Pierre de Lune* a, pour sa part, mis en valeur la chapelle de l'Ange de la Consolation.

Au cours d'une brève partie officielle, Esther Alder, Nic Ulmi, auteur de l'ouvrage *Au service du deuil : un siècle et demi de pompes funèbres publiques à Genève*, édité à l'occasion de cet anniversaire, Bernard Crettaz et Rosette Poletti ont salué le travail du service et ont apporté leur regard et leur témoignage sur la mort et le deuil.

## Objectifs 2017

Le défi majeur de l'année 2017 est la réorganisation du fonctionnement du service dans le cadre des travaux de rénovation du centre funéraire de Saint-Georges. Le service devra assurer ses prestations tout en faisant face aux contraintes de ce grand chantier, qui devrait durer presque 2 ans. La rénovation consistera essentiellement à remplacer les infrastructures techniques de réfrigération et de chauffage, à ajouter un four, à créer une salle de soins plus spacieuse pour permettre les toilettes mortuaires et à rénover les chambres mortuaires.

Avec la fin des travaux au cimetière des Rois, les infrastructures de Plainpalais permettent d'offrir aux habitant-e-s du centre-ville 11 chambres mortuaires disponibles 24h/24h, sur le même modèle qu'à Châtelaine, ainsi qu'une chapelle pour les cérémonies de taille moyenne. Une inauguration officielle doit se dérouler dans le courant de l'année.

Le Service des espaces verts (SEVE) va déposer, en collaboration avec le SPF, un crédit d'étude lié à l'assainissement des sols des cimetières municipaux.

Une réflexion est menée dans le but d'offrir aux collaboratrices et collaborateurs des modules de formation en lien avec leurs pratiques.



# RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2016, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité compte 510 collaboratrices et collaborateurs (soit plus de 368 ETP) dont 57% de femmes. La réorganisation liée à la *Politique sociale de proximité* explique cette diminution momentanée par rapport à 2015 (moins 9 personnes au Service social).

En 2016, 21 procédures de mise au concours ont conduit à l'enregistrement de plus de 3500 dossiers de candidature. Ce qui a permis à 18 femmes et 20 hommes d'être nommé-e-s, dont une nouvelle cheffe du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire (la directrice adjointe ayant assumé le poste ad interim pendant 11 mois) et un nouveau chef du Service de la jeunesse.

En matière de développement, 70 % de l'effectif a suivi une formation au cours de l'année pour un total de 1160 jours de formation, soit 440 journées de plus qu'en 2015. Le taux d'absence moyen pour le Département s'établit à 7,1%.

Les collaborateurs et collaboratrices du Département de la cohésion sociale et de la solidarité s'engagent au quotidien pour accomplir leur mission et travaillent ensemble en plaçant les habitant-e-s de la ville au cœur de leur action.

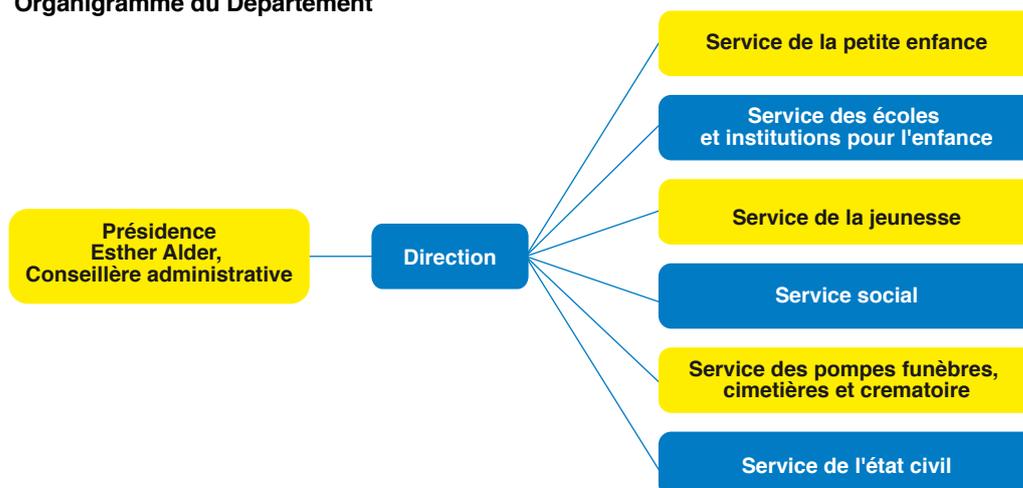
A noter qu'à la demande de la Magistrature, un diagnostic RH a été initié en fin d'année 2016 ayant pour objectifs :

- de définir des priorités en matière d'organisation et de gestion RH et réunir les outils RH à disposition du Département ;
- d'optimiser l'utilisation des ressources afin de maintenir les prestations délivrées.

Les effets attendus de cette démarche sont les suivants :

- Renforcer la cohésion d'équipe et tisser des liens de collaboration entre les services ;
- Promouvoir l'employabilité et la mobilité ;
- Innover et faire preuve de créativité dans l'organisation et la gestion RH ;
- Favoriser le bien-être des collaboratrices et collaborateurs.

## Organigramme du Département



Source: Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité

# RESSOURCES FINANCIÈRES

A l'heure où ce rapport est imprimé, les comptes 2016 de la Ville de Genève ne sont pas encore publiés. Les chiffres ci-dessous sont donc provisoires et peuvent faire l'objet d'ultimes modifications.

Charges du Département par service (en milliers de francs)			
Services	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Direction du Département	19'115	19'181	17'176
Service de la petite enfance	106'862	109'133	100'592
Service des écoles et institutions pour l'enfance	72'197	73'936	72'490
Service de l'état civil	4'269	4'523	4'090
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	10'855	11'311	11'565
Service social	38'752	39'899	38'778
Service de la jeunesse	18'007	18'727	18'310
<b>Total</b>	<b>270'057</b>	<b>276'711</b>	<b>263'001</b>

Source : Comptes provisoires (non audités) 2016, Ville de Genève

Le total des charges du Département de la cohésion sociale et de la solidarité s'élève à CHF 270 millions en 2016. Ces charges se répartissent ainsi :

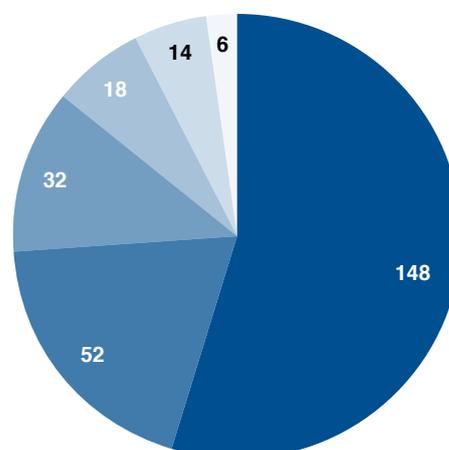
- 44% est consacré aux « Institutions pour la jeunesse », et principalement liés à la petite enfance ;
- 23% à la politique de l'enfance et des écoles (rubrique « Enseignement et formation ») ;
- 17% à l'aide sociale, dont l'essentiel du budget du Service social et de l'Unité Vie Associative.

Le Département a donc engagé des dépenses à concurrence de CHF 270 millions pour un budget 2016 de CHF 276,7 millions.

Sur les 6,7 millions de francs non dépensés, seuls 3,7 millions (2,2 %) sont des dépenses engagées par les services du Département ; le reste émergeant aux services compétents.

Nous sommes donc proches des estimations initiales. Ceci montre que les services gèrent au plus près les moyens financiers dont ils disposent.

Charges du Département par nature (en millions de francs)



- Subventions accordées
- Charges du personnel
- Biens, services et marchandises
- Amortissements
- Dédommagement à des collectivités publiques
- Divers

Source : Comptes provisoires (non audités) 2016, Ville de Genève

Les principales variations des comptes des services sont les suivantes :

- Les comptes 2016 du **Service des écoles** présentent un disponible de 2%.

D'une part, les charges de personnel se sont avérées moins importantes que prévu. Plusieurs postes vacants ont été repourvus avec un certain délai. D'autre part, les subventions au déficit des Associations des cuisines et restaurants scolaires (ACRS) ont été inférieures aux prévisions car les comptes de l'année scolaire 2015-2016 ont été moins déficitaires que prévu.

Enfin, les charges liées à l'entretien des bâtiments scolaires effectuées par la Direction du patrimoine bâti (DPBA) se sont avérées inférieures aux prévisions.

- Dans le cas du **Service de la petite enfance**, l'excédent est dû aux rétrocessions des structures d'accueil de la petite enfance (SAPE) pour un montant de CHF 1,5 million au titre de l'année 2015. En effet, les pensions encaissées, ainsi que les remboursements d'assurances (principalement perte de gain maladie) ont été supérieurs aux attentes.

De plus, l'ouverture échelonnée des places d'accueil de la nouvelle crèche Origami (dans le quartier de Sécheron) explique également l'écart (difficulté à trouver du personnel éducatif qualifié).

- Concernant le **Service de l'état civil**, les charges ont été inférieures aux prévisions (94% de réalisation). Deux postes sont restés vacants pendant quelques mois.

- Quant au **Service des pompes funèbres cimetières et crématoire**, il présente des dépenses à hauteur des prévisions. Un disponible est dû toutefois au montant plus important que prévu pour l'entretien des fours, et, d'autre part, au nombre de fournitures funéraires dont l'estimation globale est tributaire du nombre de deuils traité.

- Le **Service social** présente un disponible consécutif à la fermeture temporaire des Espaces de quartier (réduction de l'entretien et des prestations de services confiées à des tiers). Enfin, le service compétent DRH a surestimé les cotisations à la CAP.

- Enfin, le **Service de la jeunesse** présente un disponible dû principalement aux vacances de trois postes sur quelques mois et au subventionnement de la FASE pour le personnel actif dans les 17 Maisons de quartier, inférieur de 1.2% aux prévisions.

Pour ce qui est des revenus, on observe une augmentation (+ 1.7%), particulièrement au Service social. Il faut noter en effet que les remboursements des assurances (pour accidents, etc.) ne figurent pas dans le budget des services. Globalement, cet élément tend à confirmer que ces revenus n'ont pas été surestimés lors de l'élaboration du budget.

Revenus du Département par service (en milliers de francs)			
Services	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Direction du Département	208	160	174
Service de la petite enfance	4'067	4'070	3'990
Service des écoles et institutions pour l'enfance	7'420	7'143	6'985
Service de l'état civil	1'840	1'816	1'881
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	4'704	4'943	4'712
Service social	2'089	1'953	2'329
Service de la jeunesse	2'040	1'906	2'102
<b>Total</b>	<b>22'367</b>	<b>21'991</b>	<b>22'173</b>

Source : Comptes provisoires (non audités) 2016, Ville de Genève

Enfin, en ce qui concerne les dépenses engagées en 2016 dans le cadre des crédits d'investissement, les principales opérations sont les suivantes :

**Principales dépenses engagées dans le cadre des crédits d'investissement  
(en milliers de francs)**

Crédit d'investissement	Objet	Montant dépensé en 2016	Montant total du crédit
PR-981AII	Chandieu, groupe scolaire, mobilier équipement, place de jeux	1'001	1'746
PR-871AII	Espaces de quartier pour aînés, mobilier	451	799
PR-837AIII	Numérisation des registres d'état civil	219	461
PR-981AIII	Chandieu, crèche, mobilier, jeux	199	262
PR-811A	Equipements sportifs de proximité (Proxisport)	102	899

Source : Comptes provisoires (non audités) 2016, Ville de Genève

Le présent document fait parfois référence à la présentation des comptes de la Ville de Genève par politique publique. Leur dénomination repose sur des normes cantonales, auxquelles la Ville doit se conformer. Le tableau suivant indique la composition de ces rubriques :

Administration générale	Budget de la direction du Département, hors subventions accordées.
Enseignement et formation	Les dépenses engagées par le Service des écoles et des institutions pour l'enfance ainsi que les subventions concernées.
Autres loisirs	Les dépenses de l'Unité Espaces aîné-e-s du Service social ainsi que les subventions accordées aux Maisons de quartier.
Institutions pour la jeunesse	Les dépenses dédiées à la petite enfance, ainsi qu'une partie du budget du Service de la jeunesse.
Aide sociale	L'essentiel des dépenses du Service social, ainsi que les subventions concernées.

# POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2016



## **1<sup>er</sup> mars : Promotions citoyennes**

Jeunes célébrant leur majorité civique à l'initiative de la Ville et des communes genevoises.

## **17 mars : Une antenne de l'état civil à la Maternité des HUG**

Présence d'un officier civil sur place facilitant l'enregistrement des nouveaux-nés dans le principal lieu de naissances du canton.

## **16 avril : Forum des Maisons de quartier**

Réflexion sur la dynamique associative des Maisons de quartier et des services municipaux.

## **22 avril : Journée internationale de la terre nourricière**

Esther Alder, Maire de Genève, organise « Genève fête la Terre » avec notamment une rencontre avec Pierre Rabhi.

## **28 avril : Inauguration de la Place de jeux Baud-Bovy**

Nouvelle place de jeux originale conçue par l'artiste Aloys Lolo dans le parc de l'Ancien Palais.



## **27 au 29 mai : HackGeneva : 48h pour inventer la Ville de demain**

Réflexion avec les habitant-e-s pour rendre la ville plus efficace et agréable à vivre grâce aux nouvelles technologies.

## **21 juin : Clôture de l'Appel à idées pour les enfants des écoles des Eaux-Vives**

Annonce des 14 idées lauréates, fête et félicitations aux enfants.

## **29 juin et 1<sup>er</sup> juillet : Fête des écoles**

Fête sur le thème des animaux pour les élèves de la ville.

## **7 juillet : Inauguration d'un Proxisport au parc des Acacias**

Nouvelle place de fitness urbain mise à disposition des habitant-e-s.

## **Juillet – août : Plan canicule pour les aîné-e-s**

Dispositif élaboré par le Service social en partenariat avec l'institution genevoise de maintien à domicile (imad).



## **16 septembre : Vernissage de l'exposition *Open End* au cimetière des Rois**

Approche artistique contemporaine au sein de lieux de mémoire que sont les cimetières.

**29 septembre au 2 octobre : 10 ans de Cité Seniors**

Festival Seniors avec son point d'orgue : les Portes ouvertes à Cité Seniors.

**7 octobre : Inauguration d'un nouvel équipement public à Chandieu**

Une école, une crèche, une piscine et une salle polyvalente ouvrent leurs portes dans le quartier de Vermont.

**30 octobre : 150<sup>ème</sup> anniversaire du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire**

Journée Portes ouvertes au cimetière de Saint-Georges avec visites guidées du Centre funéraire.

**1<sup>er</sup> novembre : Antennes sociales de proximité (ASP)**

Nouvelle signalétique pour annoncer la mise à disposition des Antennes sociales de proximité pour les habitant-e-s.

**3 novembre : Lancement de la Campagne *Des jeunes sur qui on peut compter!***

Des visuels réalisés par l'agence Saatchi & Saatchi pour une campagne sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes et BAB-VIA.

**30 novembre : Inauguration de l'Espace de vie infantine Lina Stern**

Crèche d'une capacité de 57 places ouvre ses portes dans le quartier de Champel.

**1<sup>er</sup> et 2 décembre : 12<sup>ème</sup> colloque Petite enfance**

Rencontres et conférences sur le thème *L'éducation à la lumière des neurosciences*.

**7 décembre : 10<sup>ème</sup> anniversaire du Marché de Noël**

Vente avec des échanges de jouets et de livres pour les enfants de 4P à 8P, sans oublier un spectacle sur glace à la patinoire des Bastions.

**8 décembre : Inauguration d'une bâche aux Minoteries**

Pose d'une bâche dessinée par des élèves du parascolaire de la Roseraie dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant*.

**12 décembre : Inauguration de la Ligne de bus 35**

Mise en service d'une liaison de proximité entre la Jonction et les bâtiments des hôpitaux situés dans le quartier de Champel.

**31 décembre : Réveillon de la solidarité à la salle communale de Plainpalais**

Soirée festive, chaleur et convivialité pour les personnes seules et démunies.



# GLOSSAIRE

<b>ACRS</b>	Associations de cuisines et restaurants scolaires
<b>ASP</b>	Antennes sociales de proximité
<b>BAB-VIA</b>	Boîte à Boulot – Vers l'Intégration et l'Autonomie
<b>BIE</b>	Bureau de l'intégration des étrangers
<b>BIPE</b>	Bureau d'Information Petite Enfance
<b>EdQ</b>	Espaces de quartier
<b>GRTA</b>	Genève Terre d'Avenir
<b>imad</b>	Institut de maintien à domicile
<b>PR</b>	Projet de résolution soumis au Conseil municipal
<b>PSP</b>	Politique sociale de proximité
<b>SAPE</b>	Structures d'accueil petite enfance
<b>TSHM</b>	Travailleurs Sociaux Hors Murs
<b>UVA</b>	Unité Vie Associative

# ADRESSES UTILES

**Présidence et Direction**

4, rue de l'Hôtel-de-Ville  
1204 Genève  
022 418 49 00

**Service de la petite enfance**

24, avenue Dumas  
1206 Genève  
022 418 81 00

**Service des écoles et institutions pour l'enfance**

100, rue de la Servette  
1202 Genève  
022 418 48 00

**Service de la jeunesse**

100, rue de la Servette  
1202 Genève  
022 418 45 00

**Service social**

25, rue Dizerens  
1205 Genève  
022 418 47 00

**Service de l'état civil**

37, rue de la Mairie  
1207 Genève  
022 418 66 50

**Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire**

20, avenue de la Concorde  
1203 Genève  
022 418 60 00





## **Impressum**

### **Conception graphique**

LUNIC

### **Crédits photographiques**

Ville de Genève

### **Impression**

Centrale municipale d'achat  
et d'impression

### **Contact**

Département de la cohésion sociale  
et de la solidarité

Direction

4, rue de l'Hôtel-de-Ville

1204 Genève

022 418 49 00

Imprimé à 300 exemplaires  
en mai 2017